



Crashtest Brilliance BS6 Enormes lacunes pour la première voiture chinoise

21.06.2007 - 14:39 Uhr, Touring Club Schweiz/Suisse/Svizzero - TCS

Bern (ots) - Le TCS, en collaboration avec d'autres clubs automobiles, a examiné la Brilliance BS6 sous toutes ses coutures. Le résultat est décevant : la première voiture chinoise prévue pour le marché suisse obtient en tout et pour tout une étoile sur cinq. Ce mauvais résultat tient surtout à la protection tout à fait insuffisante des occupants de l'avant du véhicule lors des collisions frontales et latérales, car des airbags dans un habitacle qui n'est pas solide ne suffisent pas pour obtenir un bon résultat. Seule la protection des enfants (sur les sièges arrière) a été satisfaisante.

Lors de la collision frontale à 64 km/h, seulement 4 points, sur un maximum de 16, ont été attribués à la Brilliance BS6. En raison de l'habitacle extrêmement peu solide, on peut fort bien imaginer qu'en cas de réelle collision frontale, des éléments pénètrent dans l'habitacle, constituant un danger incontrôlé pour les occupants et pouvant occasionner de graves blessures. Ce résultat montre clairement que la Brilliance n'est pas encore à la hauteur des standards européens de sécurité homologués. Le volant, la planche de bord et la roue ont pénétré de façon si impressionnante dans l'habitacle qu'il ne restait pratiquement plus d'espace de survie. Les conséquences sont de graves blessures à la tête, l'immobilisation du conducteur et des jambes et des pieds écrasés. La portière du conducteur s'est coincée, ce qui a rendu son sauvetage plus difficile car il n'a été possible de démonter la porte qu'à l'aide d'outils. De plus, en raison de la synchronisation déficiente de l'airbag passager et comme la ceinture de sécurité n'était pas équipée de limiteur de prétensionnement, le thorax du passager a été fortement enfoncé.

Le câble de l'airbag fixé dans le revêtement de la colonne de direction est une carence de la sécurité dont les conséquences peuvent être fatales. Comme le câble est monté à proximité du réglage en hauteur du volant aux bords tranchants, il peut être endommagé. En situation réelle de collision, le déploiement de l'airbag peut rencontrer des problèmes.

Lors de la collision latérale à 50 km/h, seuls 8 points sur 16 ont été décernés. La Brilliance BS6 n'est dotée ni d'airbags latéraux ni d'airbags de tête. De plus, dans la zone d'impact de la tête des occupants, il n'y a aucun matériau capable d'absorber les chocs. La déformation de la planche de bord a été si forte que la limite biomécanique des sollicitations au thorax et à l'abdomen a été dépassée. C'est la raison pour laquelle la seconde étoile du jugement global a été biffée. En outre, une dépréciation a été attribuée en raison de la forte sollicitation du thorax. Lors de la collision latérale, la Brilliance BS6 a également présenté de très grandes carences quant à la stabilité de son habitacle.

Au jugement global du crashtest selon les directives de Euro NCAP, la Brilliance BS6 a obtenu 12 points sur 40, ce qui correspond à 2 étoiles dont l'une est biffée en raison du dépassement des valeurs limite biomécaniques dans les zones du thorax et de l'abdomen lors de la collision latérale. Ce résultat montre clairement qu'il ne suffit pas de monter des systèmes de sécurité complémentaires mais que des modifications fondamentales doivent être opérées dans la construction du véhicule.

Outre la protection des occupants adultes, la protection des enfants a aussi été évaluée. Dans ce domaine, la Brilliance a reçu 30 points sur 40. Lors des collisions frontale et latérale, les sièges d'enfants utilisés ont offert une bonne protection. En

revanche, dans l'appréciation sur la sécurité des enfants, on a constaté de nombreuses lacunes dans le véhicule. Ainsi, les ceintures de sécurité ne satisfont pas aux exigences européennes et sont trop courtes. Elles ne peuvent pas être utilisées pour fixer un siège coque pour bébé dirigé dos à la route. En outre, seules les places extérieures sont équipées de ceintures à 3 points et les avertissements sur le danger d'installer un siège d'enfant dirigé dos à la route sur la place du passager avant étaient totalement insuffisantes.

Les photos et graphiques peuvent être commandées au TCS Emmen, tél. 041 267 18 36 ou par courriel à akeller@tcs.ch.

Contact:

Sylvie Debons, porte-parole TCS, tél.: 022 417 27 16

Toni Keller, Chef Technique et Economie TCS, tél.: 041 267 18 36

Originaltext:

Touring Club Schweiz/Suisse/Svizzero - TCS

Dossier de presse:

<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/touring-club-schweiz-suisse-svizzero-tcs>

Dossier de presse par RSS:

http://presseportal.de/rss/pm_100000091.rss2